



REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 26

Du Mardi 15 Octobre 2019

Au siège de la Ligue Réunionnaise de Football

Présents : M. Karl MOULTSON Président, M. Bruno FONTAINE, M. Aurélien MADIA ; M. Jean Luc ROYER ; M. Christophe RAMASSAMY, M. Didier RINGUIN VELLEZEN ; Mme Marie Claude BANOR

Invités : M. Jean Yves LATCHIMY, M. Bernard BONNE.

Absent excusé: M. Irshad ABDUL MUNAF,

Début de séance : 18h00

AUDITIONS :

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour lequel on reproche d'avoir oublié son équipement pour officier sur une rencontre. Ce dernier explique qu'il s'est malheureusement rendu-compte qu'à son arrivée au stade et que le club lui a prêté un short pour qu'il puisse diriger la rencontre.

La Régionale d'Arbitrage lui rappelle ses devoirs d'où l'importance de sa préparation d'avant-match.

La Régionale d'Arbitrage décide de lui faire un rappel à l'ordre.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre, pour lequel on reproche sa tenue vestimentaire avant son arrivée au stade sur les rencontres de R2 et la finale de Coupe Dominique SAUGER. Le Président de la RA l'interroge sur sa tenue en jogging et en écoutant lui accorde le bénéfice du doute.

La Régionale d'Arbitrage lui reproche également les critiques qu'il émet vis-à-vis des membres de la RA, sur leur fonctionnement. Il déclare qu'il n'a jamais porté de critiques

La RA décide de lui faire un rappel à l'ordre

Le Président de la RA rappelle à l'ensemble des responsables de secteur, qu'il faut faire impérativement un état des arbitres absents lors des réunions de mi-saison, afin qu'ils puissent effectuer leurs tests écrits le plus rapidement possible.

Compte-rendu des secteurs :

Secteur OUEST :

Le Responsable de la sous-commission signale l'absence justifiée d'un arbitre, sur un match de coupe EF ST GILLES/ST DENIS FC.

Un projet de rassemblement de l'ensemble des arbitres en fin d'année autour d'un match de foot programmé pour le 14 Décembre 2019.

Secteur SUD :

Le Responsable de la sous-commission informe la RA qu'il a fait passer les tests écrits aux arbitres du secteur et qu'il y avait beaucoup d'absents.

Il signale également l'absence justifiée d'un arbitre sur une rencontre lors du week-end

Secteur EST :

Une demande sera faite auprès du bureau du Comité Directeur de la LRF pour indemniser les arbitres qui ont officié lors du Tournoi Lucet LANGENIER, d'une somme forfaitaire de 40 € la journée et 20 € la demi-journée par arbitre.

La sous-commission recevra la Régionale d'Arbitrage, le 08 Novembre 2019 la RA .

DESIGNATIONS :

Le Président rappelle la vigilance sur les désignations de fin de saison dans toutes les catégories confondues.

FORMATION/EXAMENS :

Un point est fait avec le responsable de la formation. La RA valide :

- Le test écrit de l'examen R2 : la note retenue est 12
- Le test écrit de l'examen R1 : la note retenue est 14.
-

La RA valide également l'examen écrit des arbitres suivants :

- ELCAMAN Jimmy
- FONTAINE Olivier
- LOUISE Jean Wilson
- GASP Jordan.

La cellule de formation a informé par mail la DTR le recrutement des arbitres.

IMPAYES :

Mme Marie Claude BANOR fait un point sur les bons de la Commune de Saint Paul, également sur les retours des relances des impayés par les clubs.



DIVERS :

- Une proposition de la réunion générale des arbitres pour le 08/12/19 à faire au Comité Directeur de la LRF

COURRIERS :

Courrier du FC PANONNAIS : demande d'indulgence concernant les frais impayés des arbitres. La RA prend note.

Courrier de MAMINDY PAJANY Jean Claude concernant le match ENTENTE RAVINE CREUSE/AES CONVENANCE. La RA prend note.

Courrier de BORDIER Thomas. La RA transmet à la CRSA pour suite à donner.

Courrier de BICLAIRE Jean David : la RA prend note et lui demande de transmettre les feuilles de frais correspondantes afin de les remettre à Mme BANOR M Claude pour traitement.

Courrier de VITRY Willy : la RA prend note et transmet à la Régionale de Discipline.

Courrier de LEBON Charles Henry : la RA prend note (à convoquer à la prochaine séance de la RA).

Courrier de MAILLOT Jean Marc : la RA prend note et transmet à la Régionale de Discipline.

Courrier de VILLENDEUIL Jean Alain pour demande de réduction de peine : la RA décide de ramener la sanction à deux mois (reprise le 02/11/19).

Courrier du CS DYNAMO à l'encontre de MANCUSO Christian : la RA prend note.

Courrier de POITY Jean Rodrigues sur les faits reprochés survenus lors de la Finale de la Coupe de la Réunion à Saint Pierre : affaire classée

PV de la sous-commission de l'EST : la RA prend note

TOURNOIS :

- EF DU PORT : mise à disposition des arbitres pour leur tournoi « Rodrigues KASSIM prévu le 14/12/2019 : la RA prend note et transmet à la sous-commission de l'Ouest pour la désignation des arbitres
- TAMPON FC : mise à disposition des arbitres pour leur tournoi « Benoît FONTAINE » prévu le 30/11/2019 : la RA prend note et transmet à la sous-commission du SUD pour la désignation des arbitres.



- SS JUNIORS DIONYSIENS : mise à disposition des arbitres pour leur tournoi « Favrette » prévu le 11/11/2019 : la RA prend note et transmet à la sous-commission du NORD pour la désignation des arbitres.
- Courrier de l'AD VINCENDO SPORT : la RA prend note et transmet à la Régionale Sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22 h 00.

Le Président
Karl MOULTSON

Le Secrétaire